

Note d'intention du stage de formation syndicale

# Évaluation des élèves, quelles pratiques émancipatrices ?

Les 11 et 12 mai 2017 à la Bourse du travail de Paris

3 Rue du Château d'Eau Paris X<sup>e</sup>  
Métro République 

Le dernier congrès fédéral a décidé qu'il était nécessaire d'« *avoir une réflexion de fond sur l'évaluation des élèves ainsi que sur l'école polytechnique. Au sein de la fédération doivent s'engager des débats concrets sur ces questions. Dans l'immédiat, Sud éducation revendique moins d'évaluation et une évaluation uniquement formative.* »

L'objectif de ce stage fédéral est d'amorcer ces débats concrets sur l'évaluation des élèves. Nous proposons qu'il soit la première initiative pour construire un débat sur cette question au sein de la fédération. Il sera suivi d'autres propositions ultérieures : journées d'études, débats de CF, débats de congrès, autres stages... C'est ouvert !

En janvier 2016, suite à une proposition de la commission second degré qui visait notamment à réagir à des réformes annoncées du baccalauréat, le CF a adopté les revendications suivantes :

« *SUD Éducation revendique à long terme :*

- *l'abolition du système hiérarchisé actuel qui fonctionne sur un modèle d'orientation et de sélection des élèves,*
- *un enseignement polytechnique contre toutes hiérarchisations des savoirs et des disciplines, en opposition à la logique actuelle de filiarisation.*

*SUD Éducation revendique dans l'immédiat :*

- *une évaluation formative plutôt que sommative,*
- *une évaluation dans un cadre pédagogique ne donnant pas lieu à un quelconque « fichage » de l'élève,*
- *un cadre national du diplôme contre toute tentative de localisation,*
- *le droit à l'anonymat des élèves (qui n'est pas forcément terminal) pour les épreuves certificatives,*
- *l'absence de hiérarchisation entre les disciplines par une différenciation entre celles qui donneront lieu à examen terminal ou non,*
- *Un temps de réflexion collective pour traiter de l'évaluation dans nos obligations de service.*

*SUD Éducation continue à dénoncer le CCF (grande lourdeur d'organisation, partialité de ces notes d'examen attribuées par l'enseignant-e à ses propres élèves), le CCF n'a rien à voir avec le contrôle continu.*

*Nous refusons la suppression d'examen terminal alliant examen continu et examen terminal pour les remplacer par des CCF. »*

Quelques pistes et questions pour susciter des débats, au tour des questions : qui évalue quoi, pour qui, pour quoi et comment ?



Est-il raisonnable de dire que la revendication d'une évaluation purement formative est une revendication immédiate, alors que cela suppose que soit mis fin au rôle de sélection et de tri social de l'école ? Ne serait-il pas utile de distinguer ce que nous portons comme perspective pour l'évaluation des élèves dans le cadre de notre projet d'école égalitaire et polytechnique et ce que nous pouvons porter comme revendications et pratiques dans le système scolaire actuel, pour en utiliser toutes les potentialités ou pour le subvertir ? La clarification de notre projet peut-elle être utile pour orienter nos revendications immédiates et nos pratiques d'aujourd'hui ?

Notre projet de scolarité polytechnique unique jusqu'à 18 ans implique que toute cette scolarité se fasse sans hiérarchisation, sans tri, sans sélection. L'enseignement scolaire serait ainsi débarrassé de toute fonction immédiate dans la distribution sociale du travail. Arrivé au bout de cette scolarité commune, les élèves iraient dans la formation supérieure de leur choix. C'est seulement au niveau de cette formation supérieure que la question de la certification, du diplôme, de la qualification serait posée. Ainsi toute la période de l'enseignement scolaire pourrait se faire sans évaluation sommative, dans la mesure où sa fonction pour le classement et l'orientation des élèves serait caduque.

Cela ne règle cependant pas la question de l'évaluation dans sa totalité, car elle ne se réduit pas à cette seule fonction de hiérarchisation. L'évaluation est à destination de l'élève (pour qu'il s'ache où il en est et prenne conscience de ses progrès), des enseignant-e-s (pour mesurer ce qui est acquis chez chacun-e, évaluer et adapter ses propres pratiques), des parents d'élèves (qui ont socialement un droit de regard sur la scolarité de leurs enfants), de l'institution scolaire (pour le tri des élèves et pour

l'évaluation de l'efficacité du système scolaire lui-même ou de certaines de ses parties). Lesquelles de ces fonctions ou destinataires de l'évaluation sont légitimes ou illégitimes à nos yeux ? Comment penser/articuler/désarticuler ces différentes fonctions ou destinations de l'évaluation ?

Peut-on, au nom du refus du classement et de l'évaluation sommative, s'affranchir de toute modalité d'objectivation des acquis des élèves ? Ne risque-t-on pas alors de passer à côté de réussites ou de difficultés particulières que nos préjugés ou des stratégies de dissimulation mises en œuvre par les élèves risqueraient de nous masquer ? Et si cette objectivation est nécessaire, comment penser une évaluation objectivée qui ne soit pas hiérarchisante ?

Dans le cadre actuel où, au bout du compte, il s'agira de trier les élèves, quelles sont les revendications syndicales intermédiaires que nous pouvons porter ? Quelles sont les pratiques que nous pouvons mettre en œuvre ? Toutes les tentatives d'adoucir l'évaluation des élèves ne sont-elles pas de fait des manières de retarder ou pire de dissimuler les fonctions d'orientation et de classement de l'évaluation ? Quelles sont les pratiques subversives qu'il est possible en toute lucidité de mettre œuvre, à quelles conditions, avec quels risques ? Y a-t-il des revendications collectives qui permettraient de les favoriser ?

Et, si on évalue, que faut-il évaluer ? Des savoirs, des compétences ? Et par rapport à quoi ? L'idée d'un socle commun pour l'ensemble de la scolarité obligatoire est-elle à combattre par principe ? Peut-on dire du socle commun actuel la même chose que ce nous disions du précédent ? Ne peut-on pas considérer que la fonction des programmes est justement de hiérarchiser les élèves selon la maîtrise plus ou moins grande qu'ils en ont ?

éducation  
**Sud**  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

Inscription au stage et infos sur :  
[www.sudeducation.org/Inscription-stage-federal.html](http://www.sudeducation.org/Inscription-stage-federal.html)

Une autre école  
Une autre société